

COMMUNE
DE
VILLARS

du Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 20 FEVRIER 2023

N°D-2023-02-04

**Vote des subventions
2023 aux associations**

Le 20 Février 2023, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 16 Février 2023 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PEREIRA Sylvie
Présents : Mesdames : BELLON S., CECCHINI C., FELLON F., MENSE M., PEREIRA S., VANEL M.,
Messieurs : EVEN P., HENAREJOS F., MASSEL A., POUCEL A.,
Absents excusés : BLANC P.,
Absents: CORNAND JB, CASTANO C., POIMBOEUF J.,
Procurations : BLANC P. a donné procuration à EVEN P.,
Secrétaire de séance : FELLON Françoise

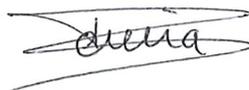
Madame la Maire demande au Conseil de voter les subventions à verser aux associations pour l'année 2023.

NOM ASSOCIATION	MONTANT SUBVENTION 2023
ASSOC DONNEURS DE VOIX	50
FESTIVAL CINEMA D'AFRIQUE	200
BIBLIOTHEQUE DE VILLARS	793
SPA	100
COMITE DES FETES	10 000
LA BOULE AMICALE	700
HAPA	100
AMICALE SAPEURS POMPIERS D'APT	200
SOCIETE DE CHASSE DE VILLARS	200
ASS DES ANCIENS COMBATTANTS	75
VIVRA-VILLARS	800
APE LES PETITS VILLARSOIS	500
OCCE 84 COOP SCOLAIRE	500
ENTENTE PONGISTES APTESIENS	100
CLIC PRES'AGE	100
TOTAL	14.418

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité
Décide de verser les subventions ci-dessus aux associations
Dit que les crédits seront inscrits au Budget primitif 2023

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

La Maire
Sylvie PEREIRA




Accusé de réception en préfecture
084-218401453-20230221-D-2023-02-04-DE
Date de réception préfecture : 21/02/2023